



**COMMUNE D'UNIEUX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022**

Le lundi dix-sept octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du sept octobre deux mille vingt-deux, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER., Frédéric BATTIE.

**Pouvoirs déposés :** M. Fabrice CORDAT à Mme Véronique ROMEYER, Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Agnès PESTRE à M. Fabrice MIALON, Mme Juliette HAUW à M. Philippe BEAUNE, Mme Morgane RICHARD à Mme Gisèle ARSAC, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Nathalie DUVAL à M. Christophe FAVERJON, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 21 - Nombre de votants : 29**  
**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC.**

**DÉLIBÉRATION N°2022-10-07**

**OBJET : RUPTURE CONVENTIONNELLE**

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

**LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,**

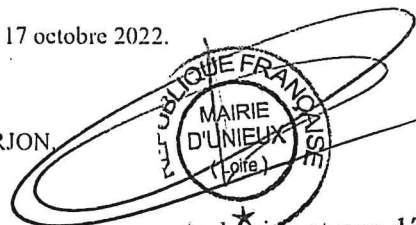
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer une convention de rupture conventionnelle afin de permettre à un agent municipal vivant une situation familiale exceptionnelle de développer son projet professionnel.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 17 octobre 2022.

Le Maire,

Christophe FAVERJON,



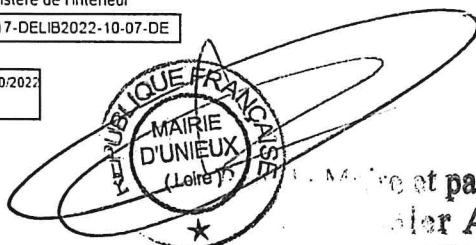
Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203166-20221017-DELIB2022-10-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/10/2022  
Affichage 20/10/2022



Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON